



### **POUR NOËL, VOTRE ÉGLISE COMPTE SUR VOTRE SOUTIEN !**

Dans notre société fragilisée, nous avons plus que jamais besoin de la Paix. Cette Paix, le Seigneur nous la donne à travers la naissance d'un Petit-Enfant et charge son Église de la transmettre, de l'annoncer, de la vivre, au cœur même des épreuves et des contradictions. **Pour que l'Église puisse la partager auprès de tous, elle a besoin de votre soutien financier.**

Nous vous invitons chaleureusement à vous rendre sur la page [nanterre.paixdenoel.fr](https://nanterre.paixdenoel.fr) où vous pourrez visionner une vidéo autour de la Paix de Noël et découvrir comment l'Église agit pour la porter au Monde. Partagez-la autour de vous ! Vous pourrez également y déposer une intention de prière qui sera confiée à la prière des personnes engagées au service de notre diocèse de Nanterre.

Nous vous encourageons à y réaliser un don au Denier, pour que l'Église puisse rémunérer ceux qui œuvrent au quotidien pour la Paix, prêtres et laïcs salariés. Si vous êtes imposable, **vosre don est déductible de votre impôt sur le revenu, à hauteur de 75 % de son montant**, dans la limite de 554 € de dons à l'Église. Pour bénéficier de cette réduction sur vos revenus 2021, vos dons au Denier doivent être réalisés avant le 31 décembre.

**Nous vous souhaitons une belle route vers Noël, qu'elle soit chemin de Paix et de fraternité !**